



**EXPERIMENTATION  
TERRITORIALE CONTRE LE  
CHÔMAGE DE  
LONGUE  
DURÉE**

# **Bilan final de la 1ère étape d'expérimentation Territoire de Jouques**

**16 décembre 2021**

# Déroulé

## **1. Le bilan de la première étape expérimentale [2016-2021]:**

- Bilan national
- Bilan du territoire

## **2. Les enjeux de la 2<sup>e</sup> étape expérimentale [2021-2026] :**

- Les enjeux de la 2<sup>de</sup> étape au niveau national
- Les enjeux sur le territoire de Jouques

# 1 - Le bilan de la première étape expérimentale

# Bilan national du fonds d'expérimentation

# Chronologie du projet



# Bilan national - Sommaire

- 1 - Le pilotage local du droit à l'emploi
  - 1.1 - La privation durable d'emploi
  - 1.2 - La coopération territoriale
  - 1.3 - Le comité local pour l'emploi
  - 1.4 - L'exhaustivité
  - 1.5 - La complémentarité
- 2 - L'EBE, catalyseur du droit à l'emploi
- 3 - Les transformations à l'oeuvre
- 4 - Le rôle du Fonds d'expérimentation
- 5 - Les 5 grands enseignements de la 1ère étape

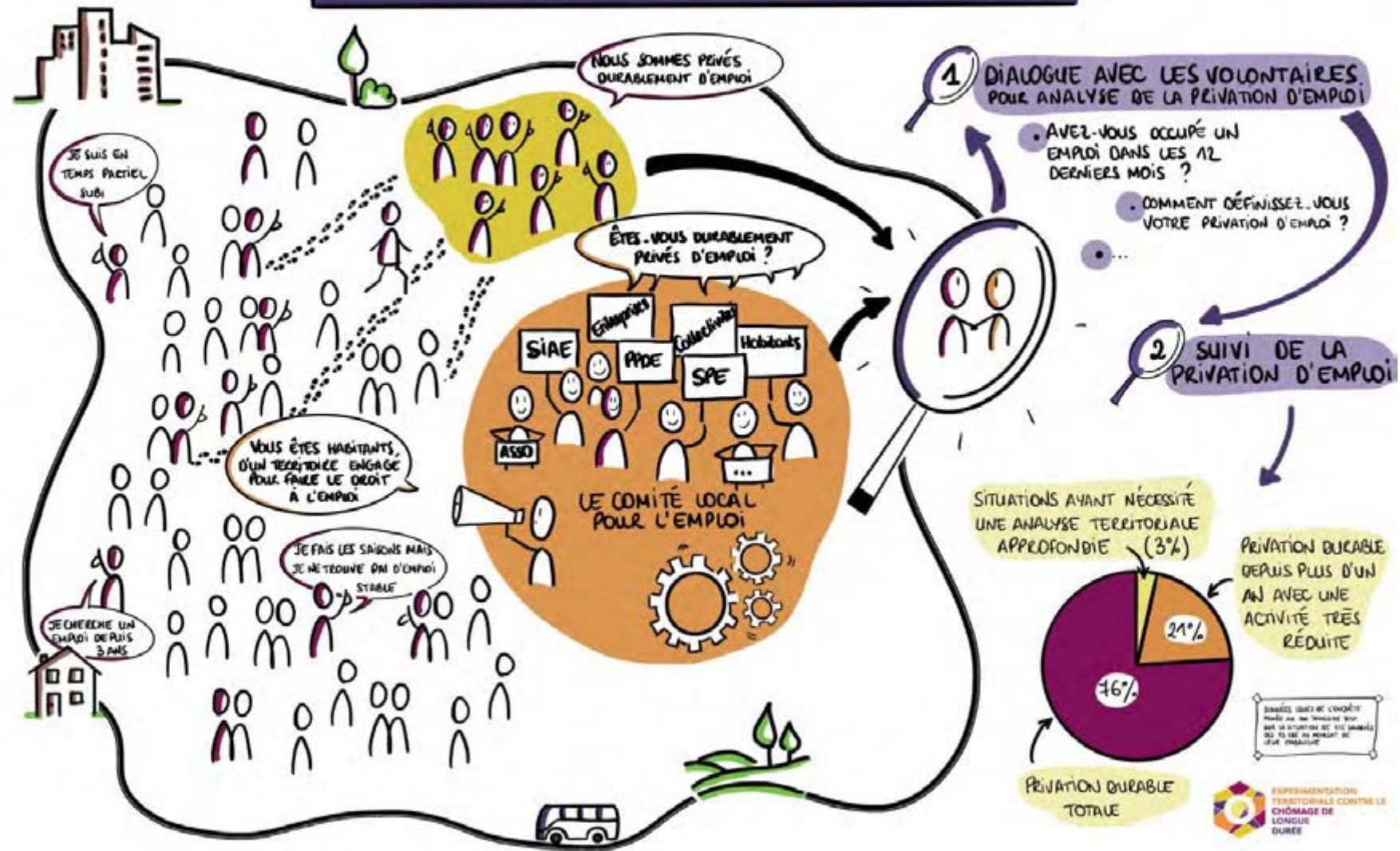
# 1. Le pilotage du droit à l'emploi

## 1.1. La privation durable d'emploi

Nouvelle cible de l'action publique

# LA PRIVATION D'EMPLOI

@ETCUP

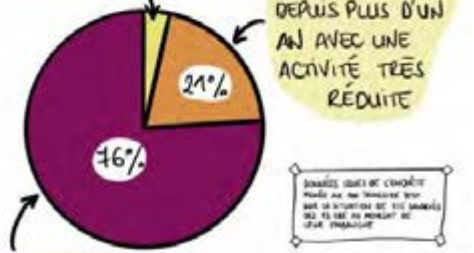


1 DIALOGUE AVEC LES VOLONTAIRES POUR ANALYSE DE LA PRIVATION D'EMPLOI

- AVEZ-VOUS OCCUPÉ UN EMPLOI DANS LES 12 DERNIERS MOIS ?
- COMMENT DÉFINISSEZ-VOUS VOTRE PRIVATION D'EMPLOI ?
- ...

2 SUIVI DE LA PRIVATION D'EMPLOI

SITUATIONS AYANT NÉCESSITÉ UNE ANALYSE TERRITORIALE APPROFONDIE (3%)



DURABLE : PLUS DE 12 MOIS CONSÉCUTIFS OU 24 MOIS NON CONSÉCUTIFS AU MOMENT DE L'ENQUÊTE



# 1. Le pilotage du droit à l'emploi

## 1.2. La coopération territoriale, incontournable pour bâtir le droit à l'emploi

“Faire alliance à l'échelle d'un territoire pour bâtir le plein emploi, donner une place à chacun dans le cadre d'une démarche créatrice de valeur économique et sociale” (CLE Paris 13)

→ L'inscription dans la durée d'un droit à l'emploi territorialisé passe par :

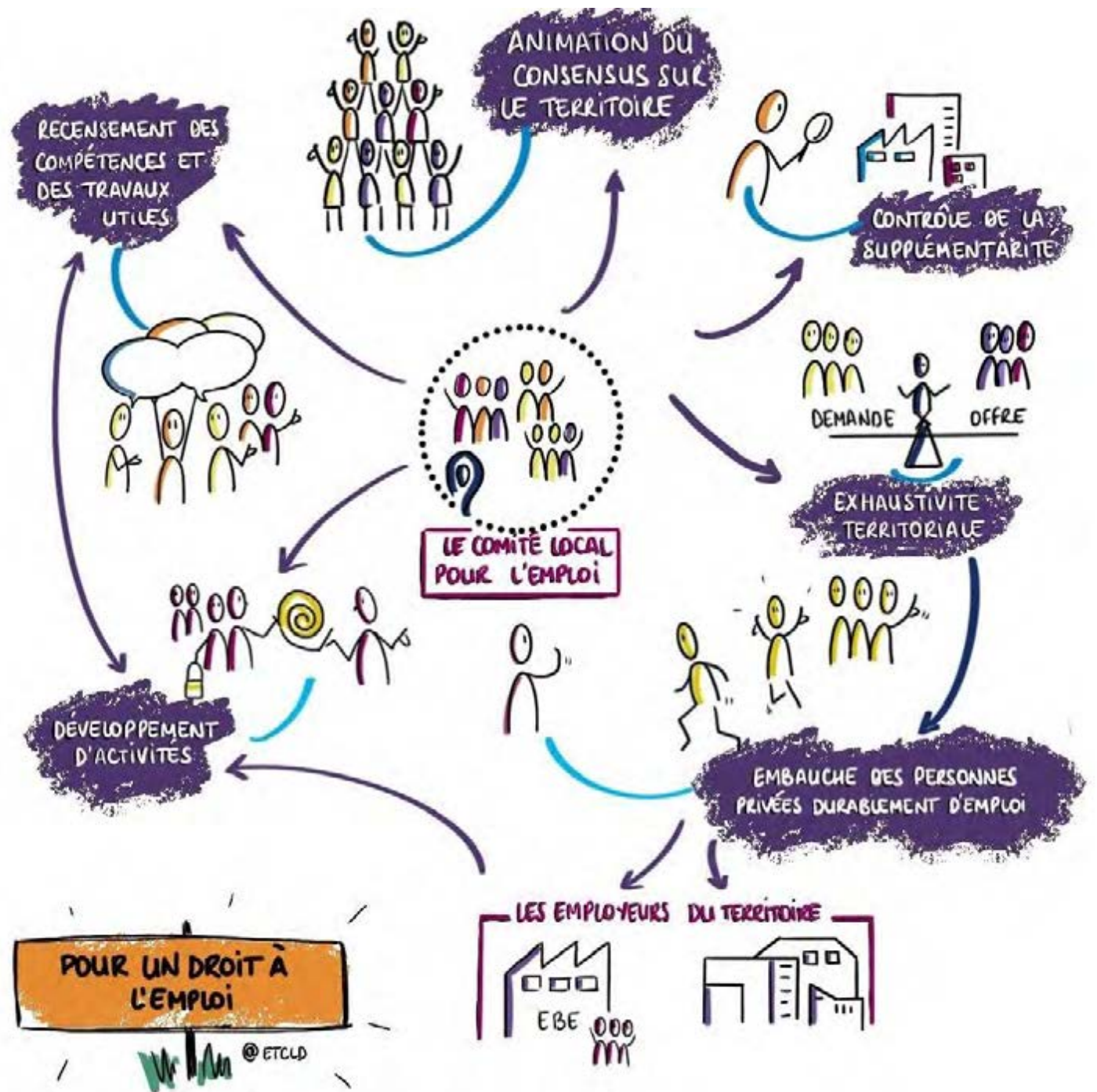
- **une vision politique partagée** par les acteurs politiques, économiques, de l'ESS, ... ;
- **un consensus territorial fort** soutenu par des élus sur le long terme ;
- des **synergies fortes** avec les diverses ingénieries, programmes territoriaux, instances de politiques locales
- la **coopération entre les acteurs** porteurs de solutions multiples (emploi, social, santé...).



# 1. Le pilotage du droit à l'emploi

## 1.3. Le comité local pour l'emploi - CLE

Clé de voûte  
de la mise en oeuvre  
du droit à l'emploi



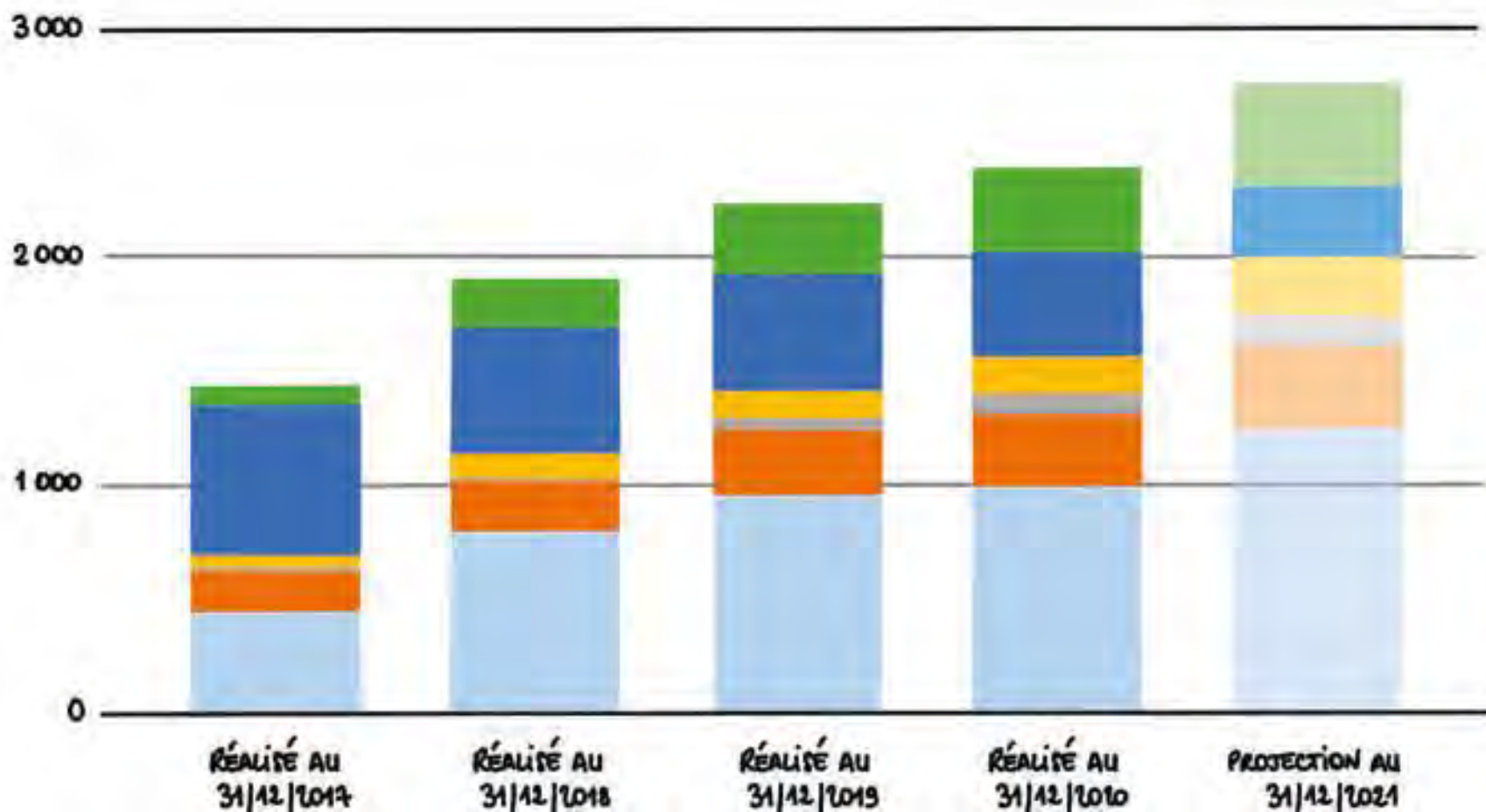
# 1. *Le pilotage du droit à l'emploi*

## 1.4. L'exhaustivité

### au cœur du projet Territoires zéro chômeur de longue durée

Pour assurer la dynamique d'exhaustivité, les objectifs du CLE sont :

- **d'informer le plus largement** possible les personnes susceptibles d'être concernées par la privation d'emploi sur le territoire ;
- d'apporter **une réponse adaptée** à tous les volontaires ;
- de **réduire le délai** entre la déclaration de volontariat d'une personne et la proposition, par le territoire, d'une solution à la privation d'emploi.



- VI. PPDE PLUS CONCERNÉES PAR L'EXPÉRIMENTATION (DÉMENAGEMENT, CONGÉ PARENTAL, RETRAITE, DÉCÈS...)
- V. PPDE EN ATTENTE POUR ENTRER EN EBE.
- IV. PPDE DONT ON EST SANS NOUVELLE
- III. RETOUR À LA PRIVATION D'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE APRÈS PASSAGE PAR UNE EBE
- II. VOLONTAIRES SORTIS TEMPORAIREMENT DE LA PRIVATION D'EMPLOI
- I. VOLONTAIRES SORTIS DURABLEMENT DE LA PRIVATION D'EMPLOI

# 1. *Le pilotage du droit à l'emploi*

## 1.5. La complémentarité des emplois créés

- un **critère indispensable** pour éviter la concurrence avec les emplois existants sur le territoire,
- une **condition indispensable** au financement du droit à l'emploi par la mise en oeuvre de l'activation des dépenses passives,
- une opportunité pour une insertion rapide des EBE dans **l'écosystème économique local**.

## 2 - L'EBE catalyseur du droit à l'emploi

2.1 - 2017, création des premières EBE

2.2 - L'évolution du nombre de salariés en 4 ans

2.3 - Les EBE, une triple spécificité

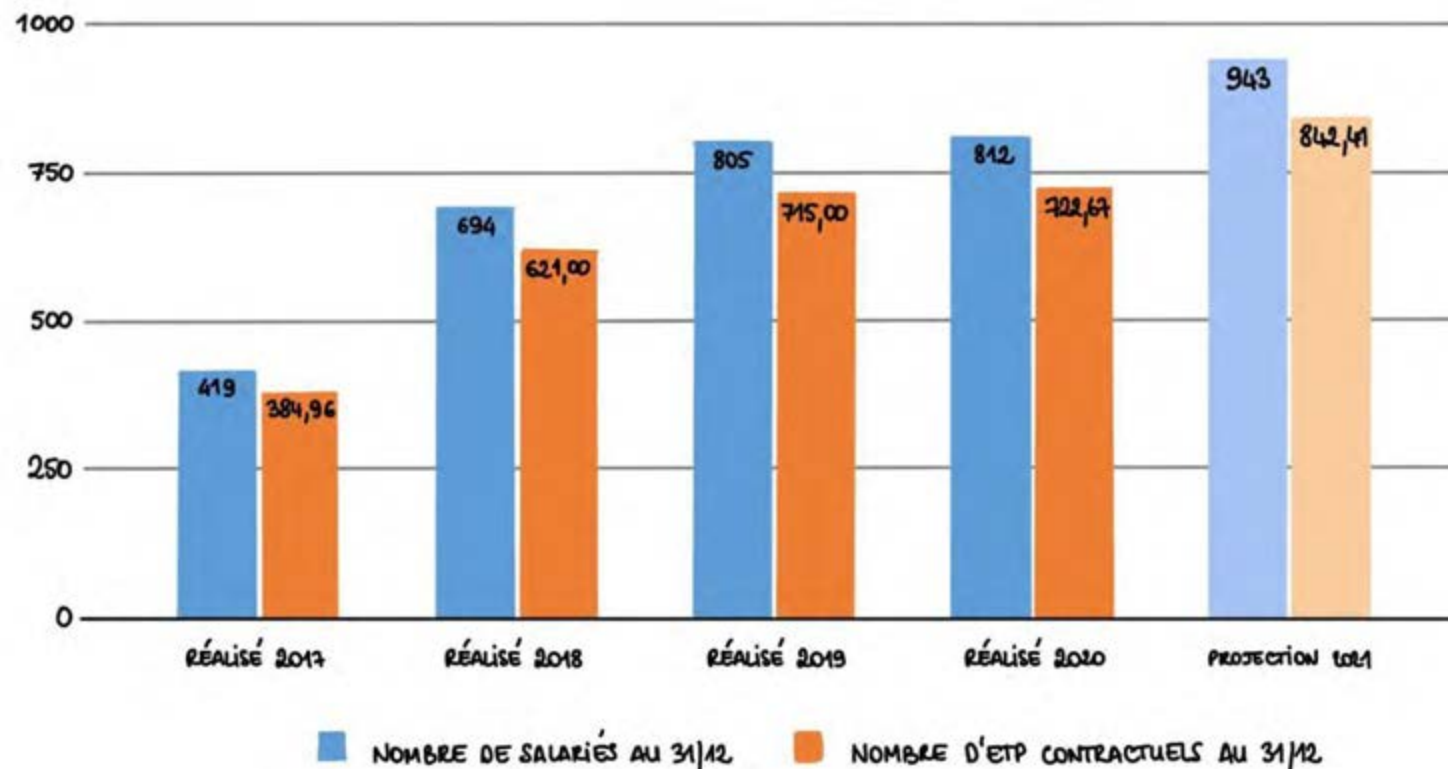
### 2.1 - 2017, la création des premières EBE

- **L'aboutissement** des projets de territoire et la concrétisation d'un droit "opposable",
- **l'irruption** d'une solution nouvelle pour l'emploi, qui a (re)mobilisé les territoires,
- une solution **complémentaire** à l'existant, mais **parfois perçue comme solution unique** car elle focalise l'attention du fait de sa nouveauté et de son objet
- à la croissance **exponentielle** des débuts, ralentie par un **effet de seuil**, a succédé une période de **structuration** et de rationalisation des activités.



## 2.2. L'évolution du nombre de salariés conventionnés.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS CONVENTIONNÉS ET DES ETP CONTRACTUELS CONVENTIONNÉS PAR AN

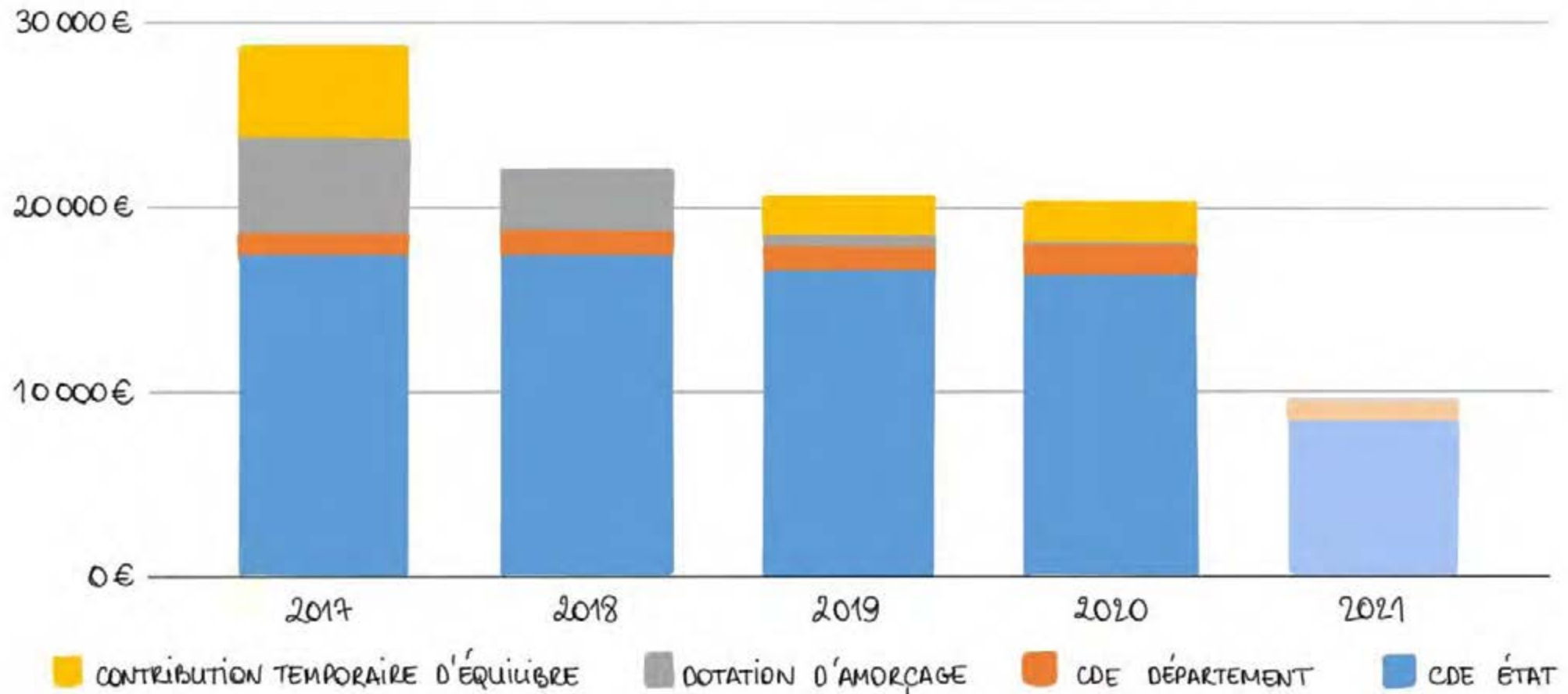




### 2.3. Les EBE, une triple spécificité

1. **L'embauche non-sélective, en CDI, à temps choisi**, des personnes présentées par le CLE
2. La **supplémentarité des emplois** créés
3. Un modèle économique mixte :
  - subventions Etat/CD basé sur l'activation des dépenses passives (CDE, dotation d'amorçage, CTE)
  - subventions sur les investissements - À mobiliser par les EBE
  - Chiffre d'affaires

# MONTANT VERSÉ AUX EBE SUR L'ENSEMBLE DE L'EXPÉRIMENTATION PAR ETP SUPPLÉMENTAIRE (CONVENTIONNÉ ET NON CONVENTIONNÉ)



\* 2021 est une demi-année

## 3 . Les transformations à l'oeuvre

### 1 - L'impact sur les personnes

*« J'ai enfin trouvé la stabilité ... la sécurité de l'emploi c'est important pour plein de choses : trouver une maison, acheter une voiture ... un CDI ça ouvre des portes ».*

### 2 - La mise en lumière des besoins en emploi adapté et en accompagnement périphérique :

*« Le principal impact c'est la visibilité de ceux qui ne l'étaient pas auparavant (Maire de Colombelles) »*

### 3 - L'accélération de politiques publiques de cohésion sociale et de transition écologique

### 4 - Dynamisation du tissu économique et attractivité du territoire :

les emplois créés, les services de proximité aux entreprises, la mise à disposition de personnel ... contribuent à dynamiser l'activité des acteurs économiques et à donner une meilleure image des quartiers / communes

# 4. Le Fonds d'expérimentation



EXPERIMENTATION  
TERRITORIALE CONTRE LE  
CHÔMAGE DE  
LONGUE  
DURÉE



DIRECTION



GESTION INTERNE



COMMUNICATION

HABILITATION DE  
NOUVEAUX TERRITOIRES

EXAMEN  
DES CANDIDATURES

PROCES DE  
CONVENTIONNEMENT

PILOTAGE  
DE L'EXPERIMENTATION

ORGANISATION DU  
FINANCEMENT DE L'EMPLOI  
SUPPLEMENTAIRE

SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE  
DE L'EXPERIMENTATION

APPUI AUX TERRITOIRES  
EXPERIMENTAUX

ANIMATION DE L'ÉQUIPE  
EXPERIMENTALE

APPUI AUX SPÉCIFICITÉS  
EXPERIMENTALES

MOBILISATION D'EXPERTISE  
NON SPÉCIFIQUE À  
L'EXPERIMENTATION  
- DROIT DU TRAVAIL,  
- FONCTION EMPLOYEUR,  
- ...

BILAN ET  
ÉVALUATION

COLLECTE DE  
DONNÉES  
QUALI, - QUANTI.

PRODUCTION DES BILANS  
ET ÉVALUATIONS INTERNES  
DE L'EXPERIMENTATION

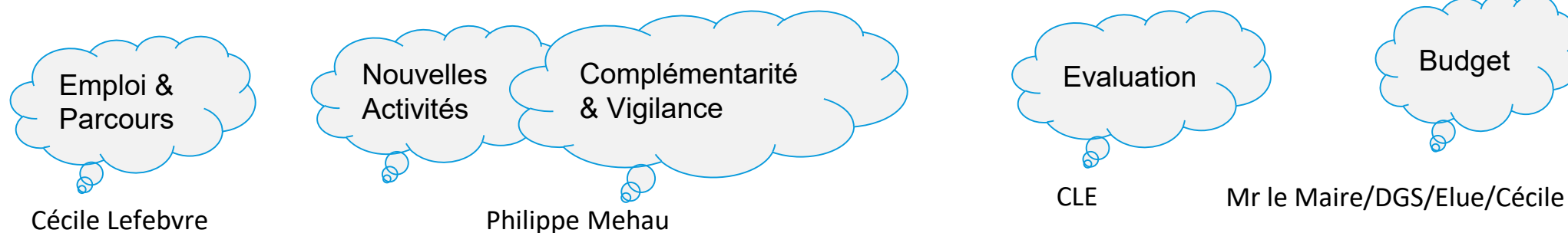
## 5. Les 5 grands enseignements

1. Le projet : un double volontariat, des territoires et des personnes
2. Le projet : redonner la main au local pour faire, expérimenter et mettre en oeuvre un droit
3. L'exhaustivité  $\neq$  créer une EBE,  
L'exhaustivité = effort continu pour créer des emplois supplémentaires dans des unités d'EBE
4. Les EBE : un développement plus rapide et économiquement stable quand adossée à une structure ESS/IAE existante et non pas créée pour le projet (cf les 10 pionniers)
5. Les EBE : pas de directeur.rice providentiel.le à trouver mais une équipe de direction à constituer

# Bilan du territoire de Jouques

# 1. Le bilan du CLE

- Un comité local de l'emploi ancré sur les instances communales
- Organisation d'une équipe projet autour de **commissions** constituées de la Commission Extra Communale (CECE), de bénévoles, de salariés, d'acteurs de la formation et d'institutionnels, avec pour objectifs de :
  - Communiquer sur le projet, mobiliser les acteurs et déployer les actions nécessaires
  - Poursuivre la mobilisation et l'identification des PPDE;
  - Assurer un suivi individuel et la réactualisation systématique de la situation des PPDE
  - Animer des groupes de construction d'activités



- Création d'une entreprise à but d'emploi devenue le premier employeur de la Commune
- Mise en œuvre d'une démarche de développement durable territorial et réponse à des besoins non satisfaits sur le territoire



# Evolution des sorties de la privation d'emploi

## Depuis le début de l'expérimentation :

**327** personnes ont été **informées** lors des ateliers collectifs

**204** personnes ont été **rencontrées individuellement**

**194** PPDE ont été identifiés **éligibles**

**116 personnes sont sorties de la privation d'emploi au 01/12/21**

**74** personnes sont passées par l'**EBE**

**42** personnes ont retrouvé un CDI sans passer par l'EBE

**Aujourd'hui: 12** PPDE dans la liste de mobilisation

Nous interpelle sur la nécessité de communiquer sur le projet

→ enjeu majeur de la seconde étape expérimentale

# Bilan de l'EBE



Entreprise  
à  
But d'Emploi

# La Création



Ouverture de  
l'Entreprise à  
but d'emploi en  
Avril 2017 avec  
les 15 premiers  
demandeurs  
d'emploi de  
longue durée  
qui ont créé les  
3 premiers  
pôles d'activités

La Recyclerie

Le Tourisme

Le  
Multiservices

A ce jour, 74 personnes ont été  
embauchées au sein d'ELAN et 25 en sont  
sorties,

50 salariés polyvalents travaillent, en CDI  
à temps choisi, dans 5 pôles d'activités et  
un pôle administratif



# *Le Pôle Multiservices*

**Entretien et nettoyage de sépultures**

**Services aux particuliers et aux professionnels (administratif, aide à domicile etc...)**

**Rénovation de murs en pierres sèches**

**Ramassage des déchets sauvages de la commune**

**Surveillance des enfants au temps de cantine primaire et maternelle**

**Nettoyage des vitrines des commerçants**

**Atelier de réparations vélos**

**Laverie de village**

**Reproduction de clés**

...





# *Le Pôle Recyclerie*

**Récupération de tous les mobiliers et objets de décoration afin de leur donner une seconde vie**

**Transformation des objets afin de leur trouver une autre utilité que celle pour laquelle ils étaient initialement prévus**

**Débarrassages et vides maisons**

**Ateliers de savoir faire**

**Sensibilisation au public au tri et à l'utilité du recyclage**

**Vente en boutique et en ligne**

...



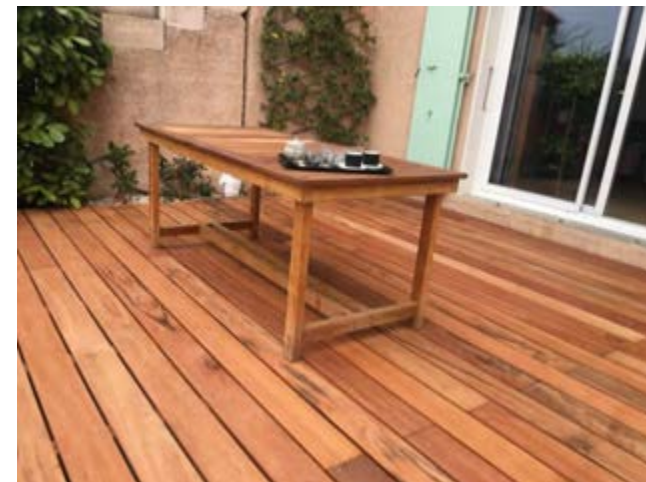
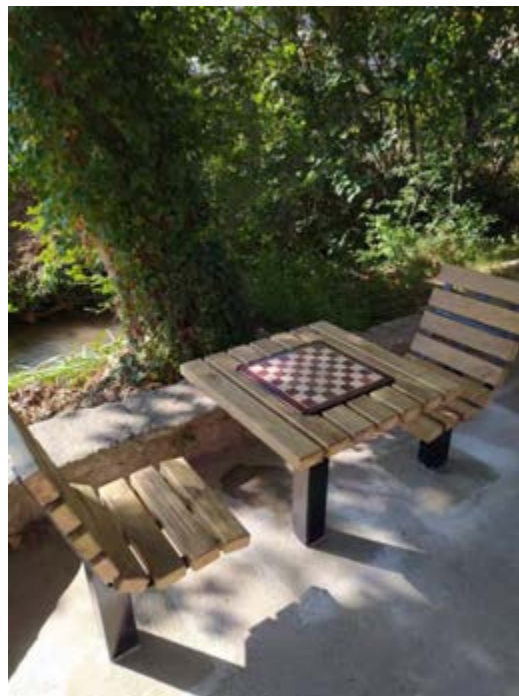
# *Le Pôle Tourisme*

**Visites historiques  
commentées du village**

**Location de vélos  
électriques et  
classiques**

...





# *Le Pôle Atelier Bois*

**Fabrication, location et vente de toilettes sèches pour tout évènement (mariage, anniversaire, concert...)**

**Fabrication de tout type de mobilier et objet à partir de bois recyclé ou non**

**Production de mobiliers urbains pour la commune**

...



# *Le Pôle Agro*

---

**L'agro s'adresse aux exploitants agricoles, aux professionnels et aux particuliers**

**Il vient en renfort pour apporter une aide ponctuelle aux petits travaux extérieurs (pose de clôtures...)**

**Entretien ponctuel**

...



# 3 Le bilan des salariés

- Tania Rouzé
- Patrick Jablonsky
- Franck Roulet

**Pôle Emploi**

**Département**

## **2 - Partage des enjeux et perspectives de la 2<sup>e</sup> étape expérimentale**

# Les enjeux au niveau national

OBJECTIF GLOBAL 2021-2026

METTRE EN PLACE LES CONDITIONS POUR UNE MISE EN  
OEUVRE NATIONALE DU DROIT À L'EMPLOI (cible : loi 3)

OBJECTIF 1

PROPOSER UN CADRE NATIONAL  
GARANTISSANT LE DÉPLOIEMENT  
EFFICACE DU DROIT À L'EMPLOI  
DANS LES TERRITOIRES

OBJECTIF 2

METTRE EN OEUVRE LE DROIT À  
L'EMPLOI DANS LES TERRITOIRES  
D'EXPÉRIMENTATION

OBJECTIF 3

DÉFINIR LES  
CONDITIONS DE PILOTAGE  
NATIONAL EFFICACE DU  
DROIT À L'EMPLOI

OBJECTIF 4

PROUVER LA FMSABILITÉ D'UN SYSTÈME  
DE FINANCEMENT DU DROIT À L'EMPLOI  
PÉRENNE À L'ÉCHELLE NATIONALE  
ET EN PRÉCONNIZER LES MODALITÉS

DÉMARCHE APPRENANTE  
ANALYSER LES RÉSULTATS ET  
RETOURS D'EXPÉRIENCE DES  
TERRITOIRES → AJUSTER LE CADRE

QUESTIONS ÉVALUATIVES À SE POSE  
DANS CHAQUE TERRITOIRE :

LE PILOTAGE DU PROJET TERRITORIAL  
DU DROIT À L'EMPLOI PERMET-IL DE  
METTRE EN ŒUVRE LE DROIT À  
L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE ?

## OBJECTIF 2

METTRE EN ŒUVRE LE DROIT À L'EMPLOI  
DANS LES TERRITOIRES D'EXPÉRIMENTATION

### — AXE 1 —

LA COOPÉRATION TERRITORIALE

LA COOPÉRATION TERRITORIALE  
PERMET-ELLE LA MISE EN ŒUVRE  
EFFECTIVE DU DROIT À L'EMPLOI ?

### — AXE 2 —

LA MOBILISATION DES PERSONNES  
PRIVÉES DURABLEMENT D'EMPLOI

UNE MOBILISATION CONTINUE DES PERSONNES  
PRIVÉES D'EMPLOI (INFORMATION DE TOUS,  
IDENTIFICATION ET MOBILISATION DES PPOE, SUIVI  
DE LA PDE) PERMET-ELLE D'ATTEINDRE ET DE  
MAINTENIR L'EXHAUSTIVITÉ ?

### — AXE 3 —

L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION  
D'EMPLOIS SUPPLÉMENTAIRES

L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION D'EMPLOIS  
SUPPLÉMENTAIRES PERMET-ELLE D'ATTEINDRE  
ET DE MAINTENIR L'EXHAUSTIVITÉ ?



# Les enjeux et perspectives pour le territoire

# 1. Les perspectives du CLE pour la 2è étape expérimentale

## Nos grandes orientations :

**Réinvestir** les instances supra-communales et maintenir la dynamique locale

**Identifier** et mettre en oeuvre toutes les solutions alternatives en mobilisant tous les dispositifs existants

**Conserver** des temps pour la gouvernance EBE/CLE

**Communiquer** auprès de tous les PPDE en lien avec nos partenaires de l'emploi

**Mobiliser** les dispositifs de formation

**Développer** de nouvelles activités de façon différenciée avec les personnes privées durablement d'emploi

**Créer** de nouvelles activités / filières du développement durable (compostage / maraîchage / conserverie / atelier culinaire).

**Adosser** ce développement à l'EBE ELAN et/ou à des structures comme l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) ou les SIAE (Structures de l'Insertion par l'Activité Économique).

## Les conditions de la réussite :

- Le maintien des moyens du CLE jusqu'à fin de l'expérimentation
- L'assurance de pouvoir disposer des moyens financiers nécessaires.
- La capacité du territoire à aller au-delà de la mobilisation actuelle, notamment en intégrant davantage le collectif citoyen et toutes les parties prenantes du projet

## 2. Les enjeux de la 2<sup>e</sup> étape pour l'EBE ELAN

1. Continuer la montée en compétences des salariés pour leur permettre de sortir de l'EBE soit par une reconversion professionnelle soit pour pérenniser les activités existantes ou à venir
2. Poursuivre le management mis en place dans l'EBE : ELAN a choisi que le management intermédiaire soit assuré par des salariés qui sont accompagnés dans leur montée en compétence
3. Créer des activités supplémentaires en collaboration avec le CLE afin de poursuivre les embauches et permettre le droit à l'emploi pour tous
4. Les réunions explicatives du projet à la population, en collaboration avec le CLE, restent à faire ainsi que les réunions du comité local dans son intégralité pour retrouver la richesse du débat démocratique qui doit vivre pour redonner aux DELD la possibilité d'avoir le choix d'un nouveau départ.
5. Un audit a été réalisé sur l'EBE afin de mettre en place une stratégie de développement stratégique et organisationnelle

**Merci pour votre attention**

## 2.1 - Les objectifs nationaux de la 2<sup>e</sup> étape expérimentale

Obj. global : mettre en place les conditions pour une mise en oeuvre nationale du droit à l'emploi



## 2.1 - Les objectifs nationaux de la 2<sup>e</sup> étape expérimentale

Obj. global : mettre en place les conditions pour une mise en oeuvre nationale du droit à l'emploi

### Objectif 2 : Mettre en oeuvre le droit à l'emploi dans les territoires d'expérimentation

#### Axe 2

La mobilisation de la privation durable d'emploi

Une mobilisation continue de la privation durable d'emploi permet-elle d'atteindre et de maintenir l'exhaustivité ?

1. La notion de "privation durable d'emploi" est-elle connue de tous, partagée par tous les acteurs du territoire et universellement appliquée ?

2. Le plan de communication et d'information permet-il une information exhaustive de tout le territoire (acteurs de l'emploi, de l'insertion, du social, de l'ESS, grand public, media, acteurs économiques, etc) ?

3. Les modalités d'accueil et d'écoute de toute personne intéressé permettent-elles :  
- de statuer sur sa situation de privation durable d'emploi,  
- de proposer une orientation adaptée (SPIE, droit commun, emploi adapté, EBE), dans un délai raisonnable ?

4. Le suivi de la privation durable d'emploi est-il actualisé et fait de façon qualitative (analyse et renseignement précis des situations) ?

5. Les modalités de mobilisation des PPDE volontaires permettent-elles d'identifier leurs capacités, appétences et contraintes, pour préparer efficacement leur intégration au collectif de travail ?



## 2.1 - Les objectifs nationaux de la 2<sup>e</sup> étape expérimentale

Obj. global : mettre en place les conditions pour une mise en oeuvre nationale du droit à l'emploi

### Sous-Objectif 2 : Mettre en oeuvre le droit à l'emploi dans les territoires d'expérimentation

